

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA MEILLEURE TABLE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY, ANGRE
DJIBI, NON LOIN DE LA CNPS DE LA DJIBI., Lot 137, Ilot 7B

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 26/01/2023 reçus par Me SERVAISE ASSIE A. BENIE , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 26/01/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA MEILLEURE TABLE »

Objet : Restauration, Lounge, Evènementiel (Event),
Brunch, Randonnées, consultance-conseil, traiteur,
Commerce général et distribution.

La prise de participation directe ou indirecte de la société dans toutes sociétés créées ou à créer, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement.

et plus généralement, la participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales, financières, immobilières ou mobilières, sous quelque forme que ce soit, en Côte d'Ivoire ou à l'étranger, pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY, ANGRE
DJIBI, NON LOIN DE LA CNPS DE LA DJIBI., Lot 137, Ilot 7B

Dirigeant(s) Mlle YAO AHOU BENEDICTE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01954 du 15/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13549/GTCA/RC/2023 du 15/02/2023

